

En 2012, une pinasse « écolo » en pin



La pinasse mesurera 15,50 m de long. (Photo DR)

Le chantier Dudourdiou, à Gujan-Mestras (33), fabrique des bateaux à base de contreplaqué de bois exotique. De l'acajou, en particulier, qui provient des forêts du Congo. Mais son propriétaire, Emmanuel Martin, est aujourd'hui soucieux de se tourner vers des matériaux plus écologiques. Il y a quelques décennies, rappelle-t-il, « on utilisait bien du pin maritime gemmé pour construire des embarcations ».

Si le gemmage n'a plus cours, le pôle de compétitivité du pin maritime Xylofutur développe de nouvelles technologies qui rendent la chose possible. À l'instar de l'aboutage bois vert (« above »), utilisé pour la construction de la fameuse passerelle de l'artiste japonais Kawamata à Bordeaux. « Ma rencontre avec Pierre Morlier, l'animateur de Xylofutur, a été décisive », rapporte Emmanuel Martin.

Biocomposite pour la coque

C'est donc une belle pinasse de 15,50 m de long qui se profile à l'horizon 2012. Elle existera en deux versions : plaisance pour les particuliers, transport de passagers (jusqu'à 50) pour les professionnels du tourisme.

Emmanuel Martin et Xylofutur intègrent « une analyse complète du cycle de vie du bateau »

dans leur démarche d'écoconception. Le projet est accompagné par deux cabinets de conseil en développement durable, Mirabel et Evea. « Souvent, pour paraître écolo, les constructeurs de bateaux ne regardent qu'un seul volet, celui de la propulsion : solaire, hydrogène, lithium, note le patron du chantier. Beaucoup disent : "On a une motorisation électrique, donc on est écolo." Mais leurs bateaux sont en plastique ! Nous, nous disons que la motorisation, c'est l'affaire des motoristes. C'est le bateau dans son ensemble qui importe. Pour la coque, on veut faire un biocomposite à partir de pin et de fibres végétales. »

Le dossier va être présenté prochainement aux partenaires institutionnels pour obtenir la batterie classique des soutiens : Région, Dreal (ex-Drيره), Affaires maritimes, Oseo... Mais Emmanuel Martin annonce d'ores et déjà une « précommande pour un privé en version plaisance ».

La Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon-Sud (Cobas) verrait également dans ce projet un moyen d'inciter au renouvellement d'un parc vieillissant.